

# Il y à 193 ans, La Campagne de France

A l'automne 1813, vaincu à l'occasion de la campagne de Saxe, Napoléon avec ses hommes rejoint Paris afin d'organiser la défense du pays. En décembre, les coalisés (Anglais, Suédois, Russes, Autrichiens et Allemands), par la déclaration de Francfort, rendent publique leur décision de continuer la guerre non pas contre la France, mais contre la « prépondérance de Napoléon ». Leur but était de prendre Paris et de restaurer le trône des Bourbons.

Le 21 décembre, les coalisés franchissent le Rhin. Les forces d'invasion sont réparties en 3 armées, celle de Bernadotte dans le nord, celle de Blücher en Lorraine et enfin celle de Schwarzenberg qui se dirige vers Belfort à travers la Suisse. En quelques jours, près de 130 000 hommes commencent à déferler sur l'Alsace et la Franche Comté.

La veille de Noël, le 24 au soir, les canons du château de Belfort tirent leurs premières salves. Le temps est froid et sec. Il tombera plus de 1000 projectiles en deux heures le 30 décembre sur la ville.

C'est dans une France épuisée, dans une situation économique catastrophique, qu'ils pénètrent au début de 1814.



Le 03 janvier : les Autrichiens occupent Montbéliard. Le 09 janvier ils sont à Besançon. Au 25 du même mois, Vesoul, Epinal, Bourg en Bresse, Nancy et Dijon sont au pouvoir des coalisés.

Les troupes convergent vers Paris. Alors qu'il réorganise la défense du pays, l'Empereur n'a qu'une armée de 70 000 soldats à leur opposer, avec un état major découragé. Bien que tous les jeunes français aient été mobilisés, les conscrits désertent en masse. Cette armée improvisée est composée de vieux grognards rescapés de la retraite d'Allemagne, de rappelés des classes antérieures, d'exemptés, de garde d'honneur et de jeunes conscrits des classes 1814 et 1815, appelés par anticipation les fameux Marie-Louise (nommés ainsi car l'impératrice a signé le décret qui les mobilise lors de l'absence de Napoléon). Les recrues sont reçues, habillées et envoyées à l'armée en

24 heures. Certains ne savent même pas charger leur fusil.

Malgré leur jeune âge et leur peu d'expérience, les Marie Louise font preuve de courage et d'audace. Le génie militaire de Napoléon fut prodigieux. En un mois (février), il remporta douze victoires, dont les plus célèbres sont celles de Champaubert, de Montmirail, de Château Thierry, de Montereau et de Vauchamps.

Les 18 000 prisonniers russes qui défilent à Paris rassurent momentanément les Français. Acculée, l'armée résiste tant bien que mal à l'envahisseur. 300 000 hommes marche vers Paris où ils y rentrèrent le 30 mars, la ville capitule le lendemain.

Le 06 avril 1814 : Napoléon 1<sup>er</sup> signe son abdication à Fontainebleau. Le 20, il fait ses adieux à la Vieille Garde au château de la ville. Le 28, il embarque pour l'île d'Elbe (située entre l'Italie et la Corse) où il est exilé par les Anglais.

Le 03 mai, dès cette abdication, le comte de Provence, un des frères de Louis XVI, fut ramené à Paris par les alliés, et restaura le trône des Bourbons en France. Il régna sous le nom de Louis XVIII.

Le 30 de ce même mois, le traité de Paris est signé entre la France et les alliés et ramène notre pays aux frontières de 1792.

Le drapeau blanc remplaça le drapeau tricolore de la Révolution, les vieux braves de la Grande Armée furent licenciés et livrés à la misère, la Marseillaise est interdite.

Cet épisode de l'histoire n'est pas resté sans conséquence pour notre village. Avec les quelques éléments qui suivent, vous pourrez vous faire une idée de ce qu'on pu vivre nos ancêtres. Ceci dans une période très dur, où une majeure partie des jeunes hommes étaient engagés dans l'armée napoléonienne.



## Amblans et Velotte

Par délibération, on apprend que :

« Dans le courant de l'année 1814, le nombre de bœufs, tant tués dans la commune pour la nourriture des dit troupes, que perdues dans les transports de leurs effets à l'armée est de 42 bœufs, 4 vaches, neuf chevaux et 14 chariots ». Fait le 24 janvier 1815.



**Tableau de ce qui a été fournis en bestiaux, fourrages et denrées, dans la commune d'Amblans à l'époque du 11 février 1814 ensuite des réquisitions qui lui ont été adressées. :**

Pierre François Jeanmougin	3 chevaux
Claude François Jeanmougin	2 bœufs et la voiture
Jean Claude Loyon	2 bœufs et la voiture pris par les troupes
Louis Jeanmougin	2 bœufs
Veuve Naissant	1 bœuf fourni pour la subsistante de l'armée
Claude Albin Jeanroy	2 chevaux et 1 bœuf
Vve Simon Gavaille	2 bœufs pris par les troupes avec le chariot
Jean Claude Drapier	1 bœuf pour la commune
Jean Claude Grandjean	2 chevaux
Claude François Frahier	1 bœuf pour la commune
Veuve Cardinaux	2 bœufs

**Tableau des ressources en bestiaux dans la commune d'Amblans et Velotte à l'époque du 11 février 1814**

Nom	Individus	Chevaux	Bœufs	Vaches	Veaux	Moutons	Porcs
Veuve Simon Gavaille	6	0	1	2	2	2	3
Claude Cardinaux	5	0	0	3	1	0	1
Pierre Joseph Jeanroy	4	0	0	1	0	3	1
Jean Claude Loyon	5	0	0	1	2	2	1
Veuve Claude Naissant	8	0	3	2	5	0	2
Jean Jacques Loyon	2	0	0	0	0	0	0
Claude Albin Jeanroy	8	0	1	2	6	0	0
Louis Jeanmougin	7	0	0	2	0	3	0
Jean Claude Grandjean	5	0	0	1	0	0	0
Jean Claude Drapier	10	0	0	3	2	10	0
Claude François Frahier	8	0	0	2	3	6	1
Jacques Grandjean	5	0	0	1	0	4	1
Veuve Pierre Joseph Jeanroy	5	0	0	2	1	0	0

X X X X X X X X

Par courrier du 1<sup>er</sup> juin, le Sous Préfet de Lure « *autorise le conseil municipal à vendre le bois coupé et gisant dans le Quart en réserve et que le produit de cette vente soit employé à l'acquittement des charges et besoins de cette commune* ». La commune avait abattu 300 pieds d'arbre. Cette autorisation a été motivé, « *considérant* :

- que ladite commune se trouvant traversée par la route royale de Paris à Bâle, est une de celle de l'arrondissement qui ont été extrêmement froissées par les nombreux passages et constant des troupes des puissances alliées,  
- que les denrées de toutes espèces des habitants ont été entièrement consommées ou dilapidées par ces troupes,  
- que la plupart de ces habitants sont réduits à la plus affreuse misère, que plusieurs d'entres eux n'ont même plus d'habits, que leurs maisons ayant été détruites par ces même troupes qui ont séjournées ou bivouaquées,  
- qu'enfin il ne reste aucunes ressources à celle ci pour parer aux premiers besoins qu'elle éprouve ».

\*\*\*\*\*

### Etat des pertes qu'ont éprouvé les habitants d'Amblans par suite du pillage des troupes

Jean Claude Loyon	2 cravates, 2 draps, 1 pantalon, 1 chapeau, 5 chemises	144
Jacques Grandjean	2 cochons	80
Canot, maire	1 fusil double, une mante de coton, 2 paires de drap, 1 bride, 5 cravates, 2 bonnets de coton	267
Veuve Claude Naissant	30 chemises, 20 draps, 24 mouchoirs, 6 paires de souliers, 2 chapeaux, 12 bonnets, 6 tabliers, 5 jupons, 4 mantelets, 3 habits, 3 vestes, 13 corsets, 16 pantalons, 6 paires de bas, 12 nappes, 12 serviettes, 1 soie, 50 livres de sel, ½ pièces de vin, 2 marteaux, 1 cochon, 24 volailles, 3000 kg de foin, 1 hache, 4 glés d'orge, 3 pots de beurre, 1 roue, 1 peigne à chanvre.	777
Jean Claude Grandjean	1000 kg de foin, 1000 kg de paille, 1 drap, 12 livres de saindoux, 6 ruches à miel, 4 mouchoirs, 13 volailles, 2 gilets	168
Louis Jeanmougin	3 draps, 4 chemises, 3 nappes, 2 paires de souliers, 1 coutre de charrue, 1 hache	27
Albin Jeanroy	7 roues, 1600 kg de foin, 1 pièce ½ de vin, 4 marmites, 5 coquelles, 1 chaudron, 3 pots de camps, 36 assiettes	618
Veuve Simon Gavaille	2 marmites, 4 draps, 16 chemises, 1 chaîne, 4 taies, 1 paire de souliers	133
Nicolas Aubry	8 chemises, 2 tabliers, 2 nappes, 1 drap, 1000 kg de foin, 3 cochons, 7 poules	103
François Jeanmougin	16 moutons, 8 draps, 10 chemises, 1 roue	253
Jacques Drapier	30 chemises, 2 draps, 2 nappes	114
François Franhier	3 roues, 3 draps, 1 nappes, 1 bonnet de coton	80
Veuve Cardinaux	1 pièce de toile	36
Pierre Joseph Jeanroy	6 draps, 1 pantalon, 1 culotte de draps, 2 boucles d'argent, 4 quintaux de blé	107

arrêté par moi, Maire soussigné le 09 juin 1814. Signé Canot, maire.

Eric NAISSANT - Janvier 2007